



Parents d'ado: des réponses à vos questions

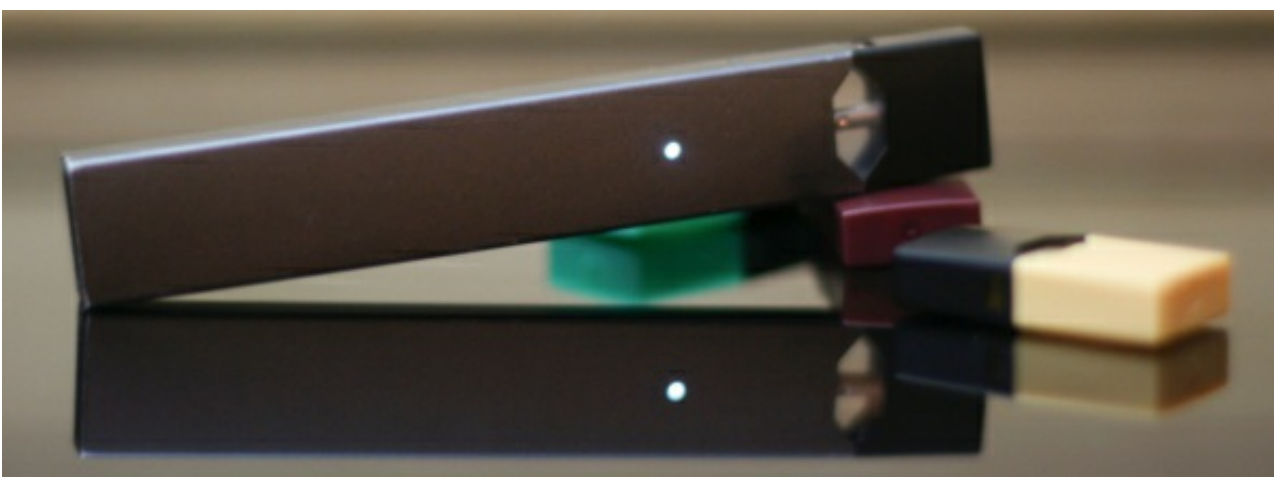


Juul, un cadeau de Noël empoisonné

Chers parents,

Peut-être avez-vous récemment entendu parler de la vaporette « Juul » dans les médias ? Cette newsletter détaille cinq éléments à connaître sur ce type de produits, afin que vous puissiez parler à votre enfant de ce qui se cache derrière cette nouvelle génération de vaporettes. Ces objets qui semblent à première vue inoffensifs peuvent rapidement créer une forte dépendance. La vaporette Juul fait beaucoup parler d'elle en ce moment, mais elle n'est en réalité qu'un produit parmi tant d'autres sur le marché, qui posent problème du point de vue de la prévention.

- Cette vaporette est un dispositif électronique utilisé pour vaporiser et inhaler des sels de nicotine. Ce produit fait partie de la nouvelle génération de vaporettes (E-cigarettes). Elle ressemble à une clé USB allongée et peut donc facilement passer inaperçue aux yeux des parents ou des enseignant-e-s. La batterie – qui permet de vaporiser les sels de nicotine – se recharge via le port USB de l'ordinateur. Les sels de nicotine sont contenus dans des cartouches appelées "pods". Les arômes proposés vont de « mangue » à « cheesecake ». La vapeur dégagée n'a pas d'odeur identifiable, elle peut facilement être confondue avec un parfum d'ambiance ou un désodorisant. Une cartouche correspond à environ 200 bouffées, la même quantité de bouffées délivrées par un paquet de cigarettes traditionnelles.



©Adobe.Stock

- La nicotine peut engendrer rapidement une forte dépendance. Plus la personne qui consomme est jeune, plus le risque qu'une dépendance s'installe rapidement est grand. Avec la technologie de cette nouvelle génération de vaporettes, la nicotine est encore « mieux » absorbée par l'organisme qu'avec les E-cigarettes disponibles jusqu'à présent sur le marché. En effet, la personne inhale des sels de nicotine, ce qui provoque un « shoot » de nicotine. Cet effet puissant et rapide est recherché par les consommateurs et consommatrices et il joue un rôle important dans le développement de la dépendance. La vapeur, tout comme celle des autres vaporettes, contient également des substances cancérigènes, bien qu'en plus faible quantité que dans les cigarettes traditionnelles.
- Cette nouvelle génération arrive tout juste sur le marché suisse, dans certains kiosques et magasins spécialisés, comme un « cadeau de Noël » anticipé... Il y a toutefois une volonté politique pour interdire la vente de ces produits aux mineurs, non seulement dans certains cantons, mais aussi au niveau national. Une telle mesure est nécessaire car on ne peut se contenter des codes de conduite adoptés par les entreprises qui commercialisent ces produits.



©shutterstock-MORGANTOWN

- Les fabricants de Juul et autres vaporettes affirment que leurs produits sont destinés aux adultes qui souhaitent passer du tabac traditionnel à un produit moins nocif. Mais alors comment expliquer qu'ils proposent un produit si « design » et branché, dont on remarque à peine qu'il peut être utilisé pour vapoter ? Les arômes commercialisés font également douter de leurs intentions : des saveurs telles que crème brûlée ou concombre devraient avant tout plaire aux jeunes.
- L'exemple des Etats-Unis montre clairement qui s'intéresse à Juul : la consommation y est devenue si répandue chez les jeunes que l'on parle d'épidémie. C'est avec ce type de produit que les adolescent-e-s commencent à consommer de la nicotine. Avec leurs stratégies marketing, les fabricants semblent manquer le public qu'ils prétendent cibler!

En tant que parents, que pouvez-vous faire ?

- Adoptez une attitude claire par rapport à votre enfant et au fait qu'il ne devrait pas vapoter, ni de Juul ou ni d'autres vaporettes, qu'elles contiennent ou non de la nicotine.
- Parlez avec votre enfant de la nicotine, des différents produits et des stratégies des entreprises qui commercialisent les vaporettes et tous les produits du tabac. Les publications de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme sont des bases de discussion intéressantes : [ici](#) ou [ici](#)
- Signez l'initiative populaire "**Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac**". La restriction de la publicité est une mesure efficace en matière de prévention des addictions!

Pour plus d'informations

- Ligne téléphonique «Aide et conseil» d'Addiction Suisse: 0800 105 105, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.
- Pour les [jeunes](#)
- Pour les [parents](#)

J'aimerais recevoir une fois par mois les principales informations sur les diverses activités d'Addiction Suisse.
Je m'abonne à la newsletter institutionnelle!

AIDE

Addiction Suisse est une fondation indépendante. **Merci à celles et ceux qui nous soutiennent.**
 CCP 10-261-7
 IBAN: CH63 0900 0000 1000 0261 7

Lausanne, décembre 2018

[Se désabonner](#)

PRÉVENTION | AIDE | RECHERCHE

Addiction Suisse

Av. Louis-Ruchonnet 14 CH-1001 Lausanne

T 021 321 29 11

info@addictionsuisse.ch